REPUBLIQUE FRANÇAISE. ----- DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Ire Circonscription (Clermont-Plaine)

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin de ballottage du 30 novembre 1958



Docteur BRUGIERE



A. BOULAY

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS

En m'accordant **13.796 voix**, dimanche dernier, vous avez fait de moi le candidat de la Discipline et de l'Union des Républicains.

Je vous en remercie chaleureusement, en mon nom personnel, pour mon ami Arsène Boulay, et je vous assure de ma profonde reconnaissance.

Il m'est impossible, en ce moment, de dire un mot d'amitié à tous ceux qui m'ont soutenu dans cette première bataille. Qu'ils soient persuadés de ma gratitude !

Je suis particulièrement sensible au témoignage d'affection que me prodigue, en se retirant de la bataille électorale, mon collègue et ami **Joseph Gardet**, candidat du **Parti Républicain Radical** et Radical-Socialiste, au premier tour de scrutin.

En face du candidat **unique** de toute la réaction, Joseph Gardet a compris qu'il fallait faire l'**Union de tous les Républicains** pour défendre la République.

Sa loyale et courageuse attitude est un exemple pour tous.

Les travailleurs de toutes catégories savent bien de quel côté se trouvent, depuis toujours, leurs défenseurs véritables.

SALARIES !

C'est nous qui, sous l'impulsion des Gouvernements à direction socialiste de 1936 et de 1956, avons apporté :

— Les congés payés et la réduction des zones de salaires.
— L'amélioration très sensible de la Sécurité Sociale.
— La retraite des Vieux.

C'est sous l'impulsion socialiste que seront réalisées demain :

— La généralisation des régimes complémentaires de retraite.
— La retraite à 60 ans.
— La création d'emplois par le développement économique.
— L'assurance contre le chômage.
— L'indemnité de transport aux ouvriers.

AGRICULTEURS !

N'oubliez pas que c'est l'opposition de cette Droite, représentée par mon concurrent, qui a retardé de deux ans la création de la Caisse vieillesse agricole (Scrutin N° 3.080 du 13 décembre 1950).

C'est nous qui, les premiers, avons demandé la parité des prestations familiales entre exploitants agricoles, artisans et salariés (Scrutin N° 4.051 du 10 mai 1951).

C'est nous qui avons favorisé l'Enseignement agricole par la construction d'une Ecole régionale et d'une Ecole ménagère à Marmilhat.

C'est de nous qu'émane la seule proposition de loi organisant les marchés et prévoyant une Caisse de calamités agricoles (Proposition de loi N° 85 du 11 juillet 1951). Il en est de même pour l'Office national des Engrais et l'Office interprofessionnel des machines agricoles.

C'est nous qui défendrons demain la loi-cadre de l'Agriculture, présentée par Guy MOLLET, prévoyant l'orientation de la production, la politique des prix garantis et la réforme des circuits de distribution.

C'est nous qui défendrons la petite exploitation familiale. Sur le plan strictement local, c'est sur mon initiative que le Conseil général a voté un crédit annuel de 20 millions destinés à des prêts sans intérêt pour la construction et l'aménagement de logements modestes, tant citadins que ruraux.

PETITS COMMERÇANTS ET ARTISANS !

Je suis à vos côtés pour une réforme fiscale et la défense d'une activité souvent familiale, et dont les intérêts sont si différents de ceux des firmes à succursales multiples et des grandes industries, dont les fraudes gigantesques ont souvent soulevé votre indignation.

JEUNES !

Par mes origines et mon activité sportive, vous savez combien je suis acquis à tous ces problèmes :

— Apprentissage et salaire de début.
— Organisation des loisirs.
— Accession de plus en plus large aux études.
— Pré-salaire, constructions scolaires.
— Facilités d'établissement et de logement.

Pupille de la Nation, réprouvant toutes les luttes fratricides, je rappelle que c'est l'irréductible opposition de la Droite au projet BLUM-VIOLLETTE (avant la guerre de 1939), et plus tard au Statut spécial de 1947 qui nous a amené au drame algérien.

Sans la même opposition à la loi-cadre, défendue par nous, peut-être ce drame serait-il terminé depuis l'automne 1957.

Fils de mineur, orphelin de guerre à l'âge de 3 ans, boursier, médecin d'un quartier ouvrier, ma vie et ma profession m'ont appris à connaître tous les besoins des diverses catégories sociales.

Il faut à notre Pays des représentants ayant des connaissances les plus étendues. Sans fausse modestie, je pense être de ceux-là et je me présente confiant en vos suffrages.

Vive la Première Circonscription de Clermont !
Vive la France !
Vive la République !

Vu les candidats :

Docteur Ambroise BRUGIÈRE

Adjoint au Maire de Clermont-Ferrand,
Conseiller général du Canton Est.
Candidat de Discipline et d'Union des Républicains.

Remplaçant éventuel :

Arsène BOULAY

Maire de Romagnat.

Société Nouvelle des Imprimeries Mont-Louis et de la Presse réunies, 57, r. Blatin, Clermont-Fd